



Interdiction totale : déclaration du Ministre de l'intérieur

Rubrique : actualités - Date : lundi 30 octobre 2006

Interdiction de fumer dans les lieux publics

L'AFP rapporte que Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, s'est dit favorable à « la généralisation » de l'interdiction de fumer dans les lieux publics mais « contre les règles rigides qui s'appliqueraient partout sur le territoire de la République ». Selon lui, il n'est pas possible d'aborder le problème de la même manière « dans un bourg de 750 habitants et lorsqu'il y a 30 cafés restaurants en cSur de ville ». Il a par ailleurs estimé « qu'interdire de fumer là où on vend du tabac, c'est curieux ».

Dans une deuxième dépêche l'AFP fait état de la réaction de Xavier Bertrand, ministre de la santé : « la protection des salariés dans les lieux publics, c'est une question de santé publique. Le principe posé très clairement par la Cour de cassation en juin 2005, s'applique partout et pour tous, il ne peut pas y avoir deux poids et deux mesures ».

« M. Sarkozy veut qu'on puisse fumer au café-tabac du village » titre LE MONDE de dimanche lundi qui relève que Nicolas Sarkozy « tient les cafetiers et les buralistes pour des électeurs sérieux à moins de 200 jours de la présidentielle » et qu'il a plaidé pour des « adaptations géographiques de la loi ». Soulignant que « le ministre de l'intérieur semble donner raison à une profession qui, à tort ou à raison, passe pour « un relais d'opinion » », le journal rappelle qu'en 2004, l'échec retentissant de l'UMP aux élections régionales avait été imputé entre autres à la hausse brutale du prix des cigarettes ».

LES ECHOS de lundi qui pointe un « désaccord Xavier Bertrand - Nicolas Sarkozy » sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics , reprend les déclarations des deux ministres.

LE PARISIEN de samedi reprend ces déclarations en brève.

LA TRIBUNE de lundi se fait pour sa part l'écho des déclarations de Nicolas Sarkozy.

D'après LE FIGARO de lundi, « A l'Assemblée les députés UMP ne cachent pas leurs inquiétudes » car « ils craignent les réactions des électeurs » sur toute une série de sujets, dont les mesures antitabac Pour Axel Poniatowski « ce n'est plus le moment de prendre des mesures qui insupportent nos concitoyens » et « l'interdiction de fumer dans les lieux publics a été annoncée trop rapidement ». Hervé Novelli, Dominique Paillé et Gérard Hamel expliquent pour leur part « les gens en ont marre qu'on légifère sur des sujets comportementaux (tabac, sécurité routière) et ils veulent absolument que l'on s'occupe de leur pouvoir d'achat ». Hervé de Charrette souligne quant à lui « Les restaurateurs, les cheminots, les fonctionnaires font grise mine », même constat pour Dominique Fenech qui assure « Les buralistes, les restaurateurs, les automobilistes, les retraités, les anciens combattants défendent leurs intérêts corporatistes ».

L'AFP indique que la majorité des petits patrons de cafés, hôtels et restaurants dit craindre que l'interdiction totale de

Interdiction totale : déclaration du Ministre de l'intérieur

fumer n'entraîne une baisse de fréquentation et de rentabilité de leurs établissements, un sur dix redoutant la fermeture. Selon un sondage Ifop/ Fiducial, 41% des patrons d'entreprise de moins de 20 salariés du secteur craignent une forte baisse de fréquentation et 20% une légère baisse, alors que 34% estiment que l'interdiction de fumer n'aura aucune incidence, et que 5% espèrent au contraire une augmentation de la fréquentation. Toujours selon ce sondage, 30% s'attendent à une forte baisse de rentabilité, 21% à une légère baisse et 11% craignent la « disparition » de leur établissement contre 34% qui ne prévoient « aucune conséquence » et 4% une augmentation.